

Direction des finances et des marchés

RAPPORT N° 2020-7 – 1 . 4 . 4

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 14/12/2020

Budget primitif 2021 – budget annexe de restauration.

Le budget annexe de restauration regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses liées au fonctionnement et à l'équipement des différents services de restauration de la collectivité. Il permet de mieux mesurer le coût réel de ces services, financés à 66,7 % par la contribution du budget général et pour le restant par la participation des usagers.

Les dépenses du budget de l'année 2021 se caractérisent par rapport au budget 2020, par une augmentation des dépenses d'investissement (114,5 %) et une augmentation des dépenses de fonctionnement (5,3 %). Quant aux recettes, elles enregistrent également une forte hausse en investissement (726,7 %) et en fonctionnement une progression sensiblement identique à celle des dépenses (5,2 %).

Le service en charge de la restauration assure le fonctionnement de 5 ensembles de restauration destinés au personnel départemental et au public scolaire s'agissant de Chérioux. À présent et outre les conseils qu'il peut apporter aux foyers de l'enfance qui le souhaitent, il dessert également 2 de ces derniers et 12 crèches départementales.

En 2020 (de janvier à fin octobre), ce sont 165 408 repas qui ont ainsi été préparés pour les ensembles de restauration, ainsi que 59 188 repas pour les crèches et 2 923 repas pour les enfants des foyers de Bry-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés (jusqu'au 10 novembre 2020 inclus). Le coût moyen de production d'un repas avoisine un montant de 10 € (ensemble des charges fixes et variables incluses) pour une recette moyenne de 4 € pour la restauration des personnels. Ce volume d'activité a bien sûr été fortement impacté par la crise sanitaire et la fermeture des unités de restauration destinées au personnel de mars à mai, avec une reprise partielle en mai.

Le budget annexe de restauration est aussi au service des orientations arrêtées par la collectivité en termes de démarche d'approvisionnement et d'achat durable qui ciblent plusieurs objectifs :

- améliorer la qualité de l'assiette et répondre aux enjeux de santé publique ;
- réduire l'impact environnemental de l'assiette servie aux usagers ;
- favoriser le tissu économique local, les éleveurs français ;

- introduire des circuits courts pour se rapprocher au plus près des exploitations alimentaires ;
- sensibiliser tous les acteurs de la restauration collective aux enjeux durables.

Les résultats de cette démarche favorisant les produits de qualité ainsi que les filières locales, sont tangibles et peuvent être illustrés par quelques données sur la proportion de denrées bio, voire bio et locales, issues de circuits courts, offrant des signes d'identification de qualité et d'origine :

- fruits et légumes frais : 50 % de bio et un service mensuel de frites fraîches bio Île de France ;
- viande : 100 % de viande née, élevée et abattue en France, dont 100 % des steaks hachés en viande à race charolaise ;
- pain : 100 % local avec une production artisanale val-de-marnaise dont 20 % avec de la farine bio Île-de-France ;
- beurre, œufs et fromage : plus de 90 % des achats sont issus de l'agriculture française ;
- épicerie : légumes et compotes appertisés 100 % origine France.

Enfin, ce budget intègre, en faveur des agents pour lesquels un ensemble de restauration n'est pas aisément accessible, la participation de la collectivité au coût des chèques-restaurant. Cette dernière serait portée en 2021 de 7 € à 7,5 €, dont un montant de 3 € au lieu de 2,80 € précédemment à la charge des bénéficiaires qui ont été au nombre de 3 674 en 2020.

1 Présentation des dépenses

1.1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prévues au budget 2021 représentent 1 155 680 € contre 538 680 € au budget 2020, soit une hausse de 114,5%. Les projets d'investissement 2021 concernent :

- les travaux à réaliser dans l'ensemble des restaurants départementaux, y compris celui de l'hôtel du Département (119 000 €, soit un montant en très légère baisse par rapport à celui du budget 2020) ;
- l'acquisition de matériel (930 000 € au lieu de 336 000 € au budget 2020, soit + 176,8 %) ;
- l'acquisition de matériel de bureau et de mobilier (50 000 € contre 6 000 € au budget 2020 soit + 733,3 %).

L'acquisition de ces nouveaux équipements qui nécessite une revalorisation de l'enveloppe habituellement réservée à ce type de matériels, s'inscrit très majoritairement dans un objectif pluriannuel d'amélioration de l'ergonomie des postes de travail et de prévention des troubles musculo-squelettiques. Ainsi sont ciblées en 2021 :

- au restaurant Valenton, l'acquisition d'un four ;
- au restaurant Chérioux, l'acquisition d'une sauteuse de haute technologie ;
- au restaurant Echat, l'acquisition d'une cellule de refroidissement ;
- au restaurant de l'hôtel du Département, l'acquisition d'une cellule de refroidissement et la création d'une préparation froide.

1.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 11 934 834 € au budget 2021 contre 11 335 626 € au budget 2020, soit une hausse de 5,3 %.

1.2.1. Les dépenses de personnel

Les frais de rémunération de personnel du service de restauration, charges sociales comprises, représentent un volume de crédits 4 393 726 €, contre 4 147 588 € au BP 2020, soit une hausse de 5,9 % pour 109 postes budgétairement autorisés.

Cette progression est à rapprocher des crédits inscrits en 2020 à l'issue de l'adoption du budget supplémentaire (4 391 588 €). Un ajustement avait été nécessaire en cours d'année, pour mieux prendre en compte l'effet report de l'augmentation du nombre de postes et de l'effectif permanent en 2019. Après correction des surcoûts exceptionnels liés à la crise sanitaire et ajout des évolutions contraintes (glissement vieillesse technicité, revalorisations indiciaires), le BP 2021 est proposé en très légère augmentation (0,05%) par rapport aux crédits votés en 2020.

1.2.2. Les autres dépenses

Les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 541 108 € au budget 2021, contre 7 188 038 € au budget 2020, soit une hausse de 4,9 %.

L'enveloppe dédiée aux chèques-restaurant s'élève à 4 675 568 € au budget 2021, contre 4 395 568 € en 2020, soit une hausse de 6,4 %, les parts employeur et agent demeurant inchangées avec respectivement 60 et 40 %. Le reste des dépenses de fonctionnement d'un montant de 2 865 540 €, contre 2 792 470 € au budget 2020, soit une augmentation de 2,6%, concerne principalement les achats d'alimentation (2 225 000 € au budget 2021 contre 2 125 000 € en 2020), les autres prestations de services (192 440 € au budget 2021 contre 194 440 € en 2020) et les fournitures d'entretien (en hausse de 8% pour s'établir à hauteur de 130 000 € au budget 2021).

Cette progression plus soutenue des dépenses, que celle habituellement observée, tient au renforcement de la qualité des denrées alimentaires décidé par la collectivité. Elle résulte également de l'application des dispositions de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi Egalim, qui interdit l'utilisation d'ustensiles en plastique.

2 Présentation des recettes

2.1. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 770 174 € au budget 2021, contre 162 989 € au budget 2020, soit une hausse de 372,5 %. Cette progression est liée principalement au besoin de financement par le budget général de l'effort d'investissement exposé ci-avant.

2.1.1. La contribution du budget général

La contribution du budget général au budget annexe de restauration est prévue à hauteur de 713 494 € au budget 2021 contre 75 309 € en 2020, soit une hausse de 847,4 %, qui résulte directement de l'intégration du premier équipement en matériel de l'unité centrale de production Chérioux, du renouvellement des matériels des restaurants en vue d'une amélioration de leur ergonomie.

2.1.2. Les autres recettes

Aucune recette n'est proposée au titre des autres recettes d'investissement, soit une baisse de 100 % par rapport au BP 2020 (11 000 €).

2.2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 12 320 340 € au budget 2021, contre 11 711 317 € en 2020, soit une hausse de 5,2 %. Cette évolution repose pour partie sur la revalorisation de la contribution du budget général et sur une hausse attendue de la participation des usagers.

2.2.1. La contribution du budget général

La contribution du budget général au budget annexe de restauration est prévue à hauteur de 8 221 514 € au budget 2021, contre 7 750 391 € en 2020, soit une hausse de 6,1 %, afin d'accompagner la progression des dépenses détaillées ci-avant.

2.2.2. Les autres recettes

Les autres recettes de fonctionnement enregistrent en 2021 une hausse de 3,5% et s'élèvent à 4 098 826 €, contre 3 960 926 € en 2020. Cette évolution recouvre une baisse des droits d'admission des usagers (-37,4 %) et une augmentation de la participation des usagers (46,3 % avec 1 520 000 €, contre 1 039 000 € en 2020).

Cet ajustement tient à une plus forte consommation par les usagers appelés à fréquenter les ensembles de restauration départementaux, ainsi qu'au conventionnement intervenu avec la CAF afin que ses agents bénéficient d'un accès aux restaurants Échat et Solidarités.

3 L'équilibre du budget

Le budget annexe de restauration s'équilibre en 2021 comme suit :

Equilibre du BAR pour le budget primitif 2021			
Dépenses d'investissement réelles	1 155 680 €	Recettes d'investissement réelles	770 174 €
Dépenses d'investissement d'ordre	0 €	Recettes d'investissement d'ordre	385 506 €
Total dépenses d'investissement	1 155 680 €	Total recettes d'investissement	1 155 680 €
Dépenses de fonctionnement réelles	11 934 834 €	Recettes de fonctionnement réelles	12 320 340 €
Dépenses de fonctionnement d'ordre	385 506 €	Recettes de fonctionnement d'ordre	0 €
Total dépenses de fonctionnement	12 320 340 €	Total recettes de fonctionnement	12 320 340 €
Total des dépenses	13 476 020 €	Total des recettes	13 476 020 €

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,



Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

094-229400288-20201214-lmc10000074081-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/12/2020

Retour Préfecture : 22/12/2020

DÉLIBÉRATION N°2020 -7 – 1 . 4 . 4

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 14/12/2020

Budget primitif 2021 - budget annexe de restauration.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2003-132 du 19 février 2003 portant réforme des règles budgétaires et comptables appliquées aux départements ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental ;

Sur le rapport présenté au nom de la 1^{ère} commission par M. Tryzna ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article 1 : Le budget annexe de restauration de l'exercice 2021, présenté par nature et dont les crédits sont votés par chapitre, est adopté.

Article 2 : Le montant des autorisations de programme et des crédits de paiement est adopté tel qu'il figure dans les annexes du document budgétaire.

Article 3 : Le Président du Conseil départemental est autorisé à solliciter l'ensemble des concours financiers susceptibles d'être alloués au titre des programmes et opérations financés dans le cadre des autorisations de programme et à signer toute convention se rapportant à ces projets.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE :DPT DU VAL-DE-MARNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22940028801653

POSTE COMPTABLE : 094090

M. 52

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE DE RESTAURATION (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	38
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	42
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	43
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	46

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
		Valeurs	Valeurs
Population totale			Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)
Longueur de la voirie départementale (en km)			Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	342 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	120 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00
Total des dépenses d'équipement		462 000,00	0,00	1 099 000,00	1 099 000,00	1 099 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00	56 680,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00	56 680,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		538 680,00	0,00	1 155 680,00	1 155 680,00	1 155 680,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	538 680,00	0,00	1 155 680,00	1 155 680,00	1 155 680,00
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 680,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	86 309,00	0,00	713 494,00	713 494,00	713 494,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		86 309,00	0,00	713 494,00	713 494,00	713 494,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00	56 680,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00	56 680,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		162 989,00	0,00	770 174,00	770 174,00	770 174,00

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	375 691,00		385 506,00	385 506,00	385 506,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		375 691,00		385 506,00	385 506,00	385 506,00

TOTAL	538 680,00	0,00	1 155 680,00	1 155 680,00	1 155 680,00
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 680,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (7)**

385 506,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 777 920,00	0,00	2 850 990,00	2 850 990,00	2 850 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 147 588,00	0,00	4 393 726,00	4 393 726,00	4 393 726,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 409 518,00	0,00	4 689 518,00	4 689 518,00	4 689 518,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 335 026,00	0,00	11 934 234,00	11 934 234,00	11 934 234,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 335 626,00	0,00	11 934 834,00	11 934 834,00	11 934 834,00

023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	375 691,00		385 506,00	385 506,00	385 506,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		375 691,00		385 506,00	385 506,00	385 506,00

TOTAL	11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00	12 320 340,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 320 340,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 756 426,00	0,00	3 878 826,00	3 878 826,00	3 878 826,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	7 954 891,00	0,00	8 441 514,00	8 441 514,00	8 441 514,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00	12 320 340,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00	12 320 340,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00	12 320 340,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 320 340,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	385 506,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	980 000,00	0,00	980 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	119 000,00	0,00	119 000,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	56 680,00	0,00	56 680,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 155 680,00	0,00	1 155 680,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 680,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	2 850 990,00		2 850 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	4 393 726,00		4 393 726,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	4 689 518,00	0,00	4 689 518,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	600,00	0,00	600,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	385 506,00	385 506,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		11 934 834,00	385 506,00	12 320 340,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 320 340,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	713 494,00	0,00	713 494,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	56 680,00	0,00	56 680,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		385 506,00	385 506,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		770 174,00	385 506,00	1 155 680,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 155 680,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 878 826,00		3 878 826,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	8 441 514,00		8 441 514,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		12 320 340,00	0,00	12 320 340,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 320 340,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	538 680,00	0,00	1 155 680,00	1 155 680,00	119 000,00	1 036 680,00	1 155 680,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	462 000,00	0,00	1 099 000,00	1 099 000,00	119 000,00	980 000,00	1 099 000,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	462 000,00	0,00	1 099 000,00	1 099 000,00	119 000,00	980 000,00	1 099 000,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00		56 680,00	56 680,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 155 680,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	538 680,00	0,00	1 155 680,00	1 155 680,00	1 155 680,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	86 309,00	0,00	713 494,00	713 494,00	713 494,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00	56 680,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	375 691,00	0,00	385 506,00	385 506,00	385 506,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 155 680,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		462 000,00	0,00	1 099 000,00	1 099 000,00	119 000,00	980 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	342 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	0,00	980 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	6 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	336 000,00	0,00	930 000,00	930 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00	0,00
231311	Bâtiments administratifs	120 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00
2743	Prêts au personnel	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	86 309,00	0,00	713 494,00	713 494,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	86 309,00	0,00	713 494,00	713 494,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	75 309,00	0,00	713 494,00	713 494,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00
2743	Prêts au personnel	76 680,00	0,00	56 680,00	56 680,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	RECETTES (2)	375 691,00	385 506,00	385 506,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	<i>375 691,00</i>	<i>385 506,00</i>	<i>385 506,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00
011	Charges à caractère général (4)	2 777 920,00	0,00	2 850 990,00	2 850 990,00	0,00	2 850 990,00	2 850 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 147 588,00	0,00	4 393 726,00	4 393 726,00		4 393 726,00	4 393 726,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 409 518,00	0,00	4 689 518,00	4 689 518,00	0,00	4 689 518,00	4 689 518,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	600,00	0,00	600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	375 691,00		385 506,00	385 506,00		385 506,00	385 506,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	12 320 340,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00	12 320 340,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 756 426,00	0,00	3 878 826,00	3 878 826,00	3 878 826,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	7 954 891,00	0,00	8 441 514,00	8 441 514,00	8 441 514,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 320 340,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					B1
OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX					
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	2 777 920,00	0,00	2 850 990,00	2 850 990,00
60623	Alimentation	2 125 000,00	0,00	2 225 000,00	2 225 000,00
60631	Fournitures d'entretien	120 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6135	Locations mobilières	17 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	118 000,00	0,00	108 000,00	108 000,00
6156	Maintenance	14 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation générale et technique	650,00	0,00	650,00	650,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 800,00	0,00	17 800,00	17 800,00
6188	Autres frais divers	44 430,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	200,00	0,00	200,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	42 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	189 440,00	0,00	192 440,00	192 440,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	4 147 588,00	0,00	4 393 726,00	4 393 726,00
6331	Versement de transport	44 400,00	0,00	49 300,00	49 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	33 900,00	0,00	33 900,00	33 900,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 565 988,00	0,00	2 735 988,00	2 735 988,00
64112	SFT, indemnité résidence	85 700,00	0,00	86 938,00	86 938,00
64113	NBI	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	49 800,00	0,00	49 800,00	49 800,00
64131	Rémunérations non tit.	207 300,00	0,00	207 300,00	207 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	392 700,00	0,00	422 700,00	422 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	654 800,00	0,00	694 800,00	694 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 409 518,00	0,00	4 689 518,00	4 689 518,00
6513	Bourses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6518	Autres (primes, dots)	2 950,00	0,00	2 950,00	2 950,00
6568	Autres participations	4 405 568,00	0,00	4 685 568,00	4 685 568,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		11 335 026,00	0,00	11 934 234,00	11 934 234,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	600,00	0,00	600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	0,00	600,00	600,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		11 335 626,00	0,00	11 934 834,00	11 934 834,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00		0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	375 691,00		385 506,00	385 506,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	375 691,00		385 506,00	385 506,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (2)</i>	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		375 691,00		385 506,00	385 506,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00
---	----------------------	-------------	----------------------	----------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 320 340,00
--	----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 756 426,00	0,00	3 878 826,00	3 878 826,00
7068	Autres redevances et droits	958 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	1 039 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 759 426,00	0,00	1 758 826,00	1 758 826,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	7 954 891,00	0,00	8 441 514,00	8 441 514,00
74718	Autres participations Etat	204 500,00	0,00	220 000,00	220 000,00
7473	Participation Départements	7 750 391,00	0,00	8 221 514,00	8 221 514,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 711 317,00	0,00	12 320 340,00	12 320 340,00
---	--	----------------------	-------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE				0,00
-------------------------------	--	--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				12 320 340,00
--	--	--	--	----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : 1000 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
	Etudes pour construction	5	26/01/2004
	Etudes pour autres immobilisations	5	26/01/2004
	Logiciels (acquis ou créés)	2	26/01/2004
	Brevets	5	26/01/2004
	Bâtiments	30	26/01/2004
	Installations générales - aménagements et agencements des constructions	20	26/01/2004
	Bâtiments scolaires	25	26/01/2004
	Installations et appareils de levage - ascenseurs	30	26/01/2004
	Installations électriques	20	26/01/2004
	Mobilier	15	26/01/2004
	Ameublement (rideaux, tapis...)	10	26/01/2004
	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	26/01/2004
	Matériel informatique	5	26/01/2004
	Matériel classique	10	26/01/2004
	Coffre-fort	30	26/01/2004
	Equipements et matériels de reprographie-imprimerie	15	26/01/2004
	Equipements et matériels de communication	5	26/01/2004
	Installations et appareils de téléphonie, télésurveillance et téléalarme	20	26/01/2004
	Installations et appareils de chauffage, sanitaire	20	26/01/2004
	Mobilier, matériel et équipement scolaire	10	26/01/2004
	Fonds documentaire	5	26/01/2004
	Equipements et matériels de lutte contre l'incendie et de sécurité	10	26/01/2004
	Equipements et matériels médical et de laboratoire	10	26/01/2004
	Equipements et matériels de puériculture	5	26/01/2004
	Equipements et matériels d'hébergement	10	26/01/2004
	Equipements et matériels de cuisine	15	26/01/2004
	Equipements et matériels d'entretien et nettoyage	5	26/01/2004
	Installations et équipements de voirie	30	26/01/2004
	Equipements matériels de garage et d'ateliers	15	26/01/2004
	Equipements et matériels agricole et d'environnement	15	26/01/2004
	Equipements et matériels sportif et éducatif	15	26/01/2004

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
	Autres équipements et matériels	10	26/01/2004
	Véhicules légers	5	26/01/2004
	Adjonctions véhicules légers	5	26/01/2004
	Véhicules lourds	8	26/01/2004
	Adjonctions véhicules lourds	7	26/01/2004
	Terrains	0	26/01/2004
	Plantations	20	26/01/2004
	Agencement et aménagement de terrains	0	26/01/2004
	Immobilisations financières	0	26/01/2004
	Subventions d'équipement versées pour le financement des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	21/12/2015
	Subventions d'équipement versées pour le financement des bâtiments et installations	30	21/12/2015
	Subventions d'équip versées pour le financement des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	21/12/2015
	Subventions d'équip. versées à l'Etat pour le financement de la voirie ou d'un monument historique	40	18/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		442 186,00	III 442 186,00
Ressources propres externes de l'année (a)		56 680,00	56 680,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2743	Prêts au personnel	56 680,00	56 680,00
Ressources propres internes de l'année (b)		385 506,00	385 506,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres immo. corporelles	385 506,00	385 506,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	442 186,00	0,00	0,00	0,00	442 186,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 442 186,00
Solde	V = IV – II (5) 442 186,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	1 878 111,73	0,00	1 878 111,73	1 608 281,13	119 000,00	20 000,00	130 830,60
2014 - RESTAU02-R Programme de travaux dans les cuisines de la Préfecture/ Hôtel du Département (Programme 2014-2023)	478 111,73	0,00	478 111,73	398 111,73	19 000,00	20 000,00	41 000,00
2016 - RESTAU01-R Programme de travaux dans les cuisines des bâtiments administratifs (programme 2016-2023)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	1 210 169,40	100 000,00	0,00	89 830,60

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		99,00	0,00	99,00	90,00	5,00	95,00
Adjoint technique	C	28,00	0,00	28,00	25,00	1,00	26,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	36,00	0,00	36,00	35,00	0,00	35,00
Agent de maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	7,00	1,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		110,00	0,00	110,00	99,00	5,00	104,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

DPT DU VAL-DE-MARNE - BUDGET ANNEXE DE RESTAURATION - BP - 2021

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	A L1224-3- (1 agent)	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	A L1224-3- (1 agent)	CDI
Technicien territorial	B	TECH	478	0,00	3-2 (1 agent)	CDD
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	TECH	528-542	0,00	3-2 (2 agents)	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 50

VOTES :

Pour : 50

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/11/2020

Présenté par Christian Favier (1),

A Créteil, le 14/12/2020

Christian Favier,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Séance du Conseil départemental

A Salle des séances Hôtel du département Créteil, le 14/12/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Christian Favier (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil départemental du Val de Marne (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

IV – ANNEXES

ARRÊTÉ - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	50
Nombre de membres présents :	46
Excusés ayant donné délégation de vote :	4
Nombre de suffrages exprimés :	50
VOTES :	Pour : 50
	Contre : 0

Date de convocation 13 novembre 2020

Présenté par le président du conseil départemental

À Créteil le 14 décembre 2020

Le Président

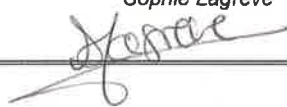
Christian FAVIER

Délibéré par le conseil départemental, réuni en séance ordinaire

À Créteil le 14 décembre 2020

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
Pour le président du conseil départemental
et par délégation,
L'adjointe au chef du service des assemblées
Sophie Lagrève

22 DEC. 2020



Conseil départemental du Val-de-Marne

LISTE DE PRÉSENCE

Séance du 14 décembre 2020

M^{me} Fatiha Aggoune



M. Christian Favier



M. Jean-Daniel Amsler



M. Pierre Garzon



M. Alain Audhéon



M. Hervé Gicquel



M^{me} Corinne Barre

donne pouvoir à Jules-Rosette

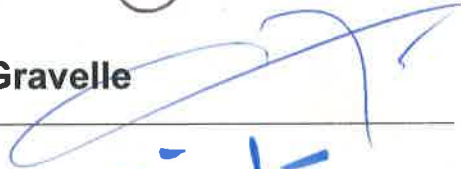
M. Emmanuel Gilles de la Londe



M^{me} Karine Bastier



M. Pierre-Jean Gravelle



M. Paul Bazin




M. Daniel Guérin




M. Fernand Berson



M. Didier Guillaume



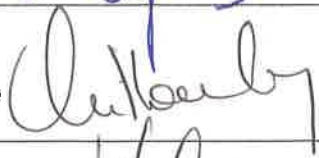
M. Olivier Capitanio



M. Bruno Hélin



M. Mohamed Chikouche



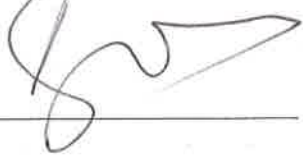
M^{me} Christine Janodet



M^{me} Laurence Coulon



M^{me} Brigitte Jeanvoine



M^{me} Hélène de Comarmond



M. Abraham Johnson

Donne pouvoir à Hélène de Comarmond

M^{me} Nathalie Dinner



M. Marie-Albert Jules-Rosette



M^{me} Chantal Durand



M^{me} Marie Kennedy



Conseil départemental du Val-de-Marne

LISTE DE PRÉSENCE

Séance du 14 décembre 2020

M^{me} Lamy Kirouani



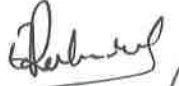
M^{me} Frédérique Pradier

donne pouvoir à D. Le Bideau

M^{me} Patricia Korchef-Lambert



M^{me} Évelyne Rabardel



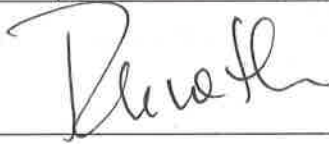
M^{me} Dominique Le Bideau

D. Le Bideau

M. Gilles Saint-Gal



M^{me} Françoise Lecoufle



M^{me} Isabelle Santiago



M. Jean-Francois Le Helloco

donne pouvoir à P. Bazin

M. Pascal Savoldelli



M^{me} Jeannick Le Lagadec



M^{me} Marie-Christine Ségui



M. Christian Métairie



M^{me} Josette Sol



M^{me} Flore Munck



M. Hocine Tmimi



M^{me} Déborah Münzer

Déborah Münzer

M. Ibrahima Traoré



M^{me} Sokona Niakhate



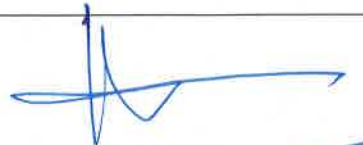
M. Nicolas Tryzna



M^{me} Mary-France Parrain

Mary-France Parrain

M. Julien Weil



M^{me} Sabine Patoux



M. Metin Yavuz

